

Quai François-Mauriac 75706 Paris Cedex 13
téléphone 33 (0)1 53 79 59 01
télécopie 33 (0)1 53 79 81 50

Réf : BnF-ADM-2023-090098-01 dossier suivi par : Emmanuel JASLIER
tél : 33 (0)1 53 79 59 05

compte rendu de réunion

Paris, le

11 septembre 2023

réunion

CSB du 23 juin 2023 : Compte-rendu

participants

Abes : Nicolas Morin
BnF : Kevin Riffault, Isabelle Nyffenegger, Anne Pasquignon, Monique Pujol, Emmanuel Jaslier, Etienne Cavalié
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation : Odile Contat
Ministère de la Culture et de la Communication : Jérôme Belmon, Aurélien Conraux, Guillaume Hatt,

prochaine
réunion

18 octobre 2023

1. Ordre du jour

1. Échanges de vues sur la Transition bibliographique (pour discussion)
2. Le projet FNE (pour décision)

2. Synthèse des discussions

2.1 Échanges de vues sur la Transition bibliographique

Suite au compte-rendu du CSB de janvier 2023, a été identifié le besoin de revoir et formaliser la trajectoire de la Transition bibliographique après 8 ans de programme, sans s'interdire de questionner aussi les principes fondamentaux de départ. Le projet initial se caractérisait par un aspect assez monolithique dans sa volonté de mise en œuvre : toutes les bibliothèques implémenteraient la Transition bibliographique de la même manière. Depuis, la BnF a lancé le projet Noemi, et le besoin émerge de décliner les implications de ce projet en regard de son offre de service vis-à-vis de la lecture publique. L'Abes partage en partie cette problématique : le système actuel de catalogage CBS est vieillissant et a besoin d'être renouvelé. Dans cette optique, l'Abes a commencé à réfléchir aux implications de la TB pour elle et pour ses réseaux, avec lesquels elle coproduit des données communes dans le Sudoc et d'autres applications. Ces implications se déclinent sur 3 axes structurants : normalisation, données et SI, formation et accompagnement au changement des personnels. Une étude sur les 2 derniers aspects (SI et implications RH) a été commandée début 2023 auprès d'un consultant, Maurits van der Graaf, en lui demandant de se restreindre à l'analyse des implications de la TB pour l'Abes et les bibliothèques de l'ESR, à l'exclusion de la BnF et des réseaux de lecture publique. Son rapport sera rendu courant juillet 2023, mais quelques éléments ont déjà pu être communiqués lors des journées Abes de mai 2023, notamment :

- les différences entre RDA et RDA-FR pourraient entrer dans le cadre prévu par RDA pour les choix locaux et nationaux (les "profils d'application"), dans la mesure où l'évolution de RDA en fait un cadre normatif plus générique, amenant chaque pays à faire des choix et à concevoir un profil d'application spécifique. Les choix qui seront faits en France (y compris ultérieurement) seront évidemment à garder en compatibilité avec le cadre international.
- Il est délicat de se prononcer sur les enjeux concernant les implémentations techniques, car il n'existe pas à ce jour d'implémentation technique de RDA dans sa version de 2019, conforme à IFLA-LRM. Le consultant van der Graaf ne voit aucune implémentation réelle de RDA dans les quelques années à venir : aujourd'hui, tous les systèmes en production ou en cours de développements cherchent à implémenter Bibframe.
- Fort de ce constat, les options identifiées pour l'Abes sont :
 - attendre l'évolution des formats et des systèmes, en perdurant sur le système actuel ;

- viser l'implémentation de Bibframe : le rapport fera une distinction forte entre format de production et format de diffusion et d'échange, impliquant qu'il faille gérer l'interopérabilité dans les formats d'échange
- Implémenter RDA-FR directement sans attendre, et sans étape intermédiaire, mais avec des coûts associés qui sont pressentis comme importants.

I. Nyffenegger demande si M. van der Graff a interrogé les éditeurs de SIGB nationaux sur ces options. N. Morin répond que seul BibLibre (présent sur les 2 marchés, ESR et lecture publique), pour le SIGB Koha, a été sollicité. En l'état du marché actuel, seules 18 bibliothèques de l'ESR ont un SIGB conçu en France, sur les 130 qui sont déployées dans le Sudoc.

K. Riffault indique que la BnF se préoccupe d'un risque de divergence entre les deux écosystèmes (ESR et Culture), après un projet fortement convergent sur l'adoption de RDA-FR. Ce choix initial et partagé a engagé la BnF dans des projets très engageants, au premier chef desquels Noemi : l'Abes et le MESRI envisagent-ils de réinterroger ces choix fondamentaux initiaux, ou restent-ils dans un ajustement de la feuille de route ?

N. Morin répond que l'Abes a besoin d'un système qui existe actuellement, et dans un calendrier réaliste. Il pense possible de réaliser cet impératif de l'Abes, en tenant compte des contraintes des établissements de l'ESR, tout en conservant les objectifs généraux de la TB (web sémantique, diffusion vers les ICC dans des formats sémantisés, adoption d'un modèle de données entités-relations). L'objectif à maintenir reste la diffusion et l'interopérabilité, même si les formats de production sont distincts.

O. Contat confirme que le MESRI vise toujours à la convergence des objectifs des agences, mais rappelle que l'Abes en est encore au stade de réflexion sur son projet d'établissement. Elle suggère une étude similaire côté Culture. La convergence doit être pensée dans le cadre des contraintes de chacun. Il y aura vraisemblablement des étapes intermédiaires qui ne pouvaient pas être anticipées auparavant.

I. Nyffenegger estime que si l'Abes se dote d'un logiciel implémentant Bibframe, elle crée le risque que les prestataires n'investissent pas pour s'adapter à un format compatible avec RDA-FR, alors qu'en parallèle les éditeurs de SIGB français sont en attente de documentation sur le format attendu. D'autres acteurs internationaux n'ont pas fait le choix de Bibframe, et demandent des adaptations aux éditeurs, au lieu de s'adapter strictement à l'offre existante.

E. Jaslier confirme que la phase d'implémentation fait ressortir des différences entre les deux écosystèmes français (sachant qu'il y a aussi des nuances au sein de chacun, selon la taille ou la nature des établissements). Il signale qu'il faut recréer du sens, vis-à-vis des acteurs nationaux et internationaux, pour assurer la viabilité du projet.

J. Belmon indique que le MCC réaffirme l'importance de l'adoption de RDA-FR, et considère comme non envisageable à ce jour d'adopter Bibframe pour la lecture publique. La TB dure depuis plusieurs années, ce qui entraîne un phénomène d'usure de ses acteurs. Tous ont besoin d'un calendrier tenable et tenu, avec des livrables absorbables par les futurs utilisateurs (éviter par exemple un code cible de catalogage de 2000 pages), y compris pour des petites équipes. En outre, il faut que le calendrier annoncé par la BnF pour la mise en service de NOEMI et ses conséquences sur son offre de diffusion des données soient tenu.

I. Nyffenegger confirme que la BnF a un objectif opérationnel avec une date de mise en service arrêtée. La BnF a conscience de la complexité des livrables, et du besoin de réfléchir aux conditions d'implémentation.

E. Jaslier précise que le calendrier s'affine progressivement : la mise en production de Noemi aura lieu fin 2025. En janvier 2026, la BnF sera donc en mesure de fournir des données LRMisées. Mais comme il n'y aura à cette date que le système Noemi qui proposera des données en RDA-FR, la BnF s'engage à continuer de diffuser de l'Unimarc "classique" (A/B) ; parallèlement, elle participe à l'instruction d'une évolution d'Unimarc pour concevoir un Unimarc E/R (Entités/Relations), sur le principe de l'évolution d'Intermarc vers Intermarc NG, selon un calendrier plus long – du fait des mécanismes de validation du PUC (IFLA Permanent Unimarc Committee). La fourniture de ces deux profils, classique, et LRMisé, du même format Unimarc, pourrait servir de format de transition pour les établissements et éditeurs. N. Morin indique que les éditeurs de SIGB sont en attente de l'achèvement de la rédaction de RDA-FR, mais sans pour autant être en capacité de s'engager eux-mêmes sur des moyens et des calendriers de développements consécutifs. Il signale aussi que la conception d'Unimarc E/R, pour l'instant, dépend essentiellement au niveau international de la France.

J. Belmon insiste sur le besoin par ailleurs d'achever au plus tôt la rédaction de RDA-FR. La conception de la norme est assurée par des groupes nationaux composés de membres de la BnF, des réseaux de

l'Abes et de professionnels d'organismes de la culture (lecture publique, archives ...). Ces groupes s'efforcent de prendre en compte l'ensemble des usages, ce qui s'avère parfois très chronophage. Plusieurs actions sont en cours pour revoir les livrables : passage de la norme à un site web dynamique, réorientation des méthodes rédactionnelles, redéfinition du contenu attendu, avec un cœur de cible prioritaire, interrogation de la notion de consensus comme prérequis d'un texte RDA-FR.

N. Morin confirme qu'il y a un enjeu sur la maniabilité et la lisibilité du code RDA-FR produit. Les éditeurs de SIGB doivent pouvoir eux aussi s'emparer de la norme, ainsi que les catalogueurs dans les réseaux – avec une politique RH qui évolue fortement, où la maîtrise du catalogage peut devenir un sujet. Au sein des établissements de l'ESR, le principe même du catalogage est fortement impacté par la volumétrie de la documentation venant des ressources électroniques : il y a de moins en moins de "catalogueurs livre en main". I. Nyffenegger abonde sur des enjeux BnF identiques, avec la perspective du Dépôt légal du numérique.

K. Riffault constate que les deux agences souhaitent bien atteindre le même objectif. Il faut par ailleurs que chacun puisse communiquer sur sa trajectoire. Il propose que lorsque l'Abes aura consolidé avec le MESRI son projet d'établissement, celui-ci soit intégré à une feuille de route commune. Il propose un CSB exceptionnel dédié à cette question en temps utile. Il demande par ailleurs que le programme de normalisation vise à une meilleure lisibilité de son action, et s'astreigne à maîtriser ses processus et son calendrier.

O. Contat confirme que tous ont bien un objectif commun : engager les bibliothèques dans la Transition bibliographique, dès lors que des options distinctes puissent se dégager pour prendre en compte les contraintes de l'écosystème propre à l'ESR.

N. Morin s'engage à envoyer l'étude van der Graff une fois qu'elle aura été finalisée. Par ailleurs, il signale que le projet d'établissement doit être voté au CA de l'Abes mi-novembre 2023. L'Abes, le MESRI, la BnF et le MCC s'accordent donc pour programmer un CSB spécifique en octobre 2023, afin de contribuer, le cas échéant, à ce projet d'établissement. Ce CSB devra également ressortir avec un communiqué commun, qui explicite les orientations stratégiques de la TB telles qu'elles auront été réinterrogées cet été.

Dans cette optique, il incombera aux pilotes de la TB de proposer un planning et une méthodologie de travail pour refondre la feuille de route de la Transition bibliographique.

A. Conraux apporte un complément d'information sur les autres institutions culturelles : les taux de rotation des équipements informatiques sont très lents, mais ceux-ci ont beaucoup de liens avec les données bibliographiques qui servent souvent de pivot. Il est donc crucial de ne pas raisonner uniquement en « vase clos » au sein des bibliothèques. N. Morin corrobore que la dissémination des données dans le secteur culturel est effectivement un levier considérable, indépendamment de la question du format.

E. Jaslier pose la question d'une étude auprès des éditeurs de SIGB du marché de la lecture publique, afin de mieux discerner leur positionnement et leur stratégie sur ces sujets, et ce qu'ils attendent de la Transition bibliographique pour pouvoir l'adopter. Le SLL confirme être à disposition pour discuter du besoin et le préciser.

2.2 Le projet FNE

Voir les documents joints.

E. Jaslier rappelle l'historique : lancement d'un pilote pour le FNE sur un socle technique Wikibase. Ce pilote a confirmé l'inadéquation de Wikibase sur un certain nombre de points considérés par les experts métier et informatiques comme bloquants.

Les alternatives qui se posent à présent sont les suivantes :

- Substitution technologique à Wikibase, en utilisant d'autres briques logicielles. Cette hypothèse représenterait un coût évalué à entre 2 et 5 millions d'euros.
- Modification du périmètre fonctionnel : hypothèse d'un scénario sans co-production, chère et complexe. L'instruction de ce scénario a révélé que les économies éventuelles ne sont pas si importantes qu'attendues (et l'apparition de coûts cachés reste possible).
- Report du projet de FNE Abes-BnF, en attendant que les équipes terminent la transition technique de leurs outils internes avant d'envisager de nouveau ce projet (dont l'intérêt est réaffirmé).

N. Morin abonde sur la cohérence du dernier scénario, eu égard aux retards de calendrier des différents projets en cours. La refonte technique des socles SI des deux agences permettrait de repartir sur des bases plus stables, plus maîtrisées et plus saines.

Par ailleurs, E. Jaslier souligne que dans la situation actuelle, les équipes des deux agences ne sont pas en mesure de s'engager avec assurance sur un calendrier et des résultats.

Le MESRI et le MCC souscrivent à la proposition de clause de revoyure pour le projet de FNE.

A. Conraux remercie les agences pour le retour d'expérience technique qui a été formalisé à cette occasion. Il considère que les partenaires prévus côté Culture pour la suite du projet (archives, musées, etc.) seraient aussi intéressés par un retour d'expérience projet.

Le FNE était inscrit dans la feuille de route Culture & données 2021, mais ce n'est pas le seul projet de cette feuille de route qui a été ralenti ou interrompu. L'exercice interministériel "numérique & données" va être l'occasion pour le MCC de reprendre le détail de cette feuille de route. O. Contat confirme que le MESRI est sur les mêmes problématiques.

2.3 Rapports des éditeurs de SIGB et rapport sur la formation

Le CSB autorise la diffusion de ces deux rapports sur le site de la Transition bibliographique.

3. Prochaine réunion du CSB

Octobre 2023 : CSB consacré au projet d'établissement de l'Abes en cours d'élaboration (E. Jaslier est chargé de définir la date exacte de ce CSB).

Le CSB suivant est déjà fixé au 11 décembre 2023.

Emmanuel JASLIER

directeur du département des Métadonnées